

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 17

Artikel: Un vilain quart-d'heure
Autor: Neb.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ON CONSEILLÉ COMMUNAT

QUE SONZDE DZOR ET NÉ

Monsu Bornu étai pardieu on bin boun hommo voué sa granta frimousse et sè get eincrotà dein la tita qu'on arai djurà que vavai pas les dzein quand lè reincontrève. Et pu, l'étai adî à sondzi, à revâ, à ruminâ oquie que, dai coup, on pouève lai dèvesâ grand temps sein que l'oûfa. Se on lai demandève onna motsetta po allumâ on brûleau, no bailève son motchâo de catsetta... et fasâi dai mouf d'affère dinse.

Mâ, lè du que l'avant met dau Conset communat que l'affère l'a étâ pi. Tota la dzarnâ, l'avai oquie pè la tita à sondzi, onna bièna à verf de tote lè manâre, on discou que voliève fère âo Conset po fère baissî lè z'impouët. Asse-tout que l'étai solet à n'on cârro, on l'odîa berbottâ: « Monsu lè conseilî! foudràî no z'occupâ ora dai z'impouët ». L'étai Monsu Bornu que preparève son discou.

Vaité qu'à petit-goutâ, lo dzo devant que l'aussant lo Conset communat, sa fenna lai dit dinse: « Atudâ-vâi, François (s'appelève François), sta veillâ mè faut allâ tracî aprî onna fenna por ma buia. Tè foudrà betâ âo lhi lè bouibo se su pas revegnâite à boun'haôra. Mets-lè pi quand te voudri, se tè grâvant de travaillî ».

Bon! la fenna via, mon conseilî communat sè met à n'on cârro et coumeince à sondzi à son discou dau dzo d'aprî: « Monsu lè conseilî! foudràî no z'occupâ ora dai z'impouët, que foudràî lè renvessâ... », quand, tot d'on coup, ie l'odt on tredon dau diâbllo: l'étai se bouibo que fasant onna chetta de la mètsance. Bouèlâvant, bramâvant, coullâvant, ischurlâvant, roèlâvant, lûlâvant tant que ma fâi, lo pouôro Monsu Bornu pouève pas composâ son discou bin adrâi et sè met, adî ein sondzeint et rumineint, à lè dèvetî lè z'on aprî lè z'autro et pu... allâ dremî! vau-nèze!

Onn'hâora aprî, quand la fenna revint, lai dèmande se lè bouibo droumessant dza.

— Oï, que repond, tandu que peinsève adî à son discou: « Monsu lè conseilî! foudràî no z'occupâ ora dai z'impouët, que foudràî lè reinvessâ et fère, à la pllièce, dai répartechon »

— Ant-te ètâ bin dzeinti po lè fère allâ âo lhi, lai dit la fenna.

— Pas tant mau, que repond noutron corps, tot parâi lai à lè dou petit rodzo que sè voliâvant pas laissî dèvetî; ie bramâvant que voliâvant pas lai allâ et m'a faliu lè couistâ po lau fère houtâ lau tsausse. Ora, ie droumant ti.

Et sè remel à ruminâ quand l'odt sa fenna, que l'avai ètâ vère se l'hommo l'avai bin arreindzi lè mousse, que desâi:

— Mâ, que dau diâbllo lai a-te? Ein a sat dein lè lhi, n'a pas cinq. Quin commerce è-te cein?

Et ein guegneint bin adrâi, sède-vo que vâi: lè dou petit rodzo que s'étant tant débattu po allâ dremî, que ne voliâvant pas se dèvetî et que l'avai faliu couistâ, l'étai lè dou bouibo âo vesin que Monsu Bornu l'avai met dremî voué lè sin, sein s'èin apèçadre, tant l'étai occupâ à son discou.

MARC A LOUIS.

L'amour qui fait des mots. — On proposait à un jeune monsieur d'épouser une négresse dont la sœur aussi était à marier.

— Je les prends toutes deux, répondit-il.

— Comment, deux femmes?

— Sans doute, deux noires valent une blanche.

*

Un autre musicien rencontre dans la rue deux dames fort laides et très contrefaites.

— Voilà, dit-il, deux croches qui ne valent pas un soupir.

UN VILAIN QUART-D'HEURE

DANIEL est un brave et bon garçon, et puis rangé! Oh! pour ça, tout le monde est d'accord dans le village. Seulement, des jours qu'il y a, y se met en ribote. Alo, ma foi, dans ces moments-là, on n'est pas fichu de le retenir. C'est vive la joie et le bon vin! sur toute la ligne.

Il va de pinte en pinte; y paie des « demis » à tout le monde, aux amis et aux autres, et y ne rentre à la maison qu'à la toute dernière, quand le cabaretier ne veut plus lui donner à boire et le met à la porte.

L'autre soir, le pauvre Daniel en avait son compte; y triniquait avec tous les murs et toutes les haies du chemin.

C'était minuit passé. La femme de Daniel était couchée depuis plus de deux heures, mais elle n'avait pas pu s'endormir. Furieuse, elle attendait son homme.

Celui-ci, qui sent tout de suite que le temps est à l'orage, ne pipe pas le mot. Y se déshabille tant bien que mal, pendant la « carre », et, quand il est en pantet, y s'enfate dans le lit, au fin bord. Sa femme, qui est au bout de son prêche, lui tourne le dos.

Pauvre Daniel! Impossible de dormir. Le lit, la chambre et tout ce qu'il y a dedans commencent à faire un trafi du diable. La fenêtre est au plafond; la grande pendule danse la sarabande avec le fauteuil de la grand'mère; la garde-robe ronde avec la table; Napoléon fait un bout d'accordairon avec la Genevieve de Brabant. Il n'y a que ce bon papa Druey qui n'ait pas bougé de son cadre; mais il fait les gros yeux derrière ses lunettes et semble dire: « Daniel, Daniel, tu en fais des belles! »

Alors, le pauvre Daniel, effrayé, malade, appelle sa femme.

— Fanchette!... Fanchette!... Té faut allumâ... su tot moindrè. Crayo bin que vâi passâ l'arm'â gautsè!

— Kaisè-te, patifou! laiss'mè drumi. N'y a pas fautè d'allumâ; té paô bin passâ à novion.

NEB.

La question des rouets.

On nous adresse les lignes suivantes:

Genève, le 20 avril 1909.

Monsieur,

Je viens répondre à la demande que vous avez faite récemment au sujet de la quantité des fileuses du temps présent.

J'habite depuis huit ans dans la commune de Savièze sur Sion, une partie de l'année, au village d'Ormonaz, le plus proche de la ville (20 minutes).

Ce village se compose de 60 feux environ (62 exactement, dont deux éteints momentanément), 2 ou 3 ont pour chefs des hommes célibataires, mais dans tous les autres femmes et filles filent, chaque famille a sa chenevière et ses moutons. Quelques familles plantent tant de chanvre qu'elles sont obligées d'en faire filer une partie au dehors. Il y a quelques métiers à tisser dans les grandes familles et dans les villages écartés de la commune.

Si vous désirez que je complète cette enquête pour les autres bannières, je pourrai le faire pendant mes vacances de juin.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. JULLIEN.

*

Mais certainement, monsieur, complétez; nous vous en serons très reconnaissants.

Au restaurant. — Garçon, ces haricots verts ont un goût de rance insupportable.

— Je vois ce que c'est: le chef aura mis trop de beurre!

Une bonne mémoire.

Une paroisse de La Vallée de Joux porta plainte auprès du Conseil d'Etat, en 1843, contre une prédication de son pasteur. Il fallait l'appuyer du « corps du délit ». Quelques jours après le dimanche, une jeune fille, connue dans la paroisse pour sa bonne mémoire, fut invitée à écrire le sermon. L'autorité demanda que le pasteur, de son côté, envoyât le texte de son discours. Chose remarquable, les deux exemplaires différaient fort peu et seulement dans quelques détails sans importance.

L'anecdote est à la louange du prédicateur autant que de la jeune paroissienne, car pour qu'elle eût conservé dans son esprit le sermon d'un bout à l'autre, c'est qu'il devait être vraiment remarquable.

A confesse.

Aux pieds d'un père Séraphin
Une femme était à confesse.

Lorsque notre bon capucin
Crut démêler que sa faiblesse
Était de se mirer sans fin
Et de s'aimer avec tendresse:

— Qu'est-ce qui vous porte, dit-il,
Chaque instant à cette folie?
— C'est que je me trouve jolie.
— Ah! le démon est bien subtil;
Mais voyons s'il vous en impose?

Alors il ouvre son guichet,
Et dit d'un air mal satisfait:
— Vous vous damnez pour peu de chose.

La saison bat son plein. — Le Théâtre dispute au Kursaal les salles comblées. Très grand est le succès de la saison d'opérette. On nous a déjà donné deux représentations de *La Mascotte*, une du *Petit Duc* et une de *La Fille de Mme Angot*. Après cela, plus d'hésitation à l'égard de nos artistes, que tout le monde proclame excellents. Au charme des voix et au talent d'interprétation, que tous sans exception possèdent, s'ajoutent, du côté féminin, des attraits auxquels personne n'est insensible. Une brillante saison de plus à l'actif de M. Bonarel, selon l'expression consacrée.

Demain, dimanche, à 8 heures, *Le Petit Duc*, de Lecocq. Mardi 27 courant, *La Poupée*.

On rit! — On rit, au Kursaal, ces jours-ci, on rit beaucoup même. C'est tout ce qu'il faut. Heureux, les auteurs, tout petits soient-ils, qui ont le rire pour eux: ils se peuvent passer d'une foule de qualités, ordinairement exigées de ceux qui s'adressent au public.

Depuis plus de dix jours, la salle du Kursaal ne désemplit pas. *Favey, Grognoz et l'Assesseur* font la joie de tous ceux qui viennent chaque soir les suivre dans leurs amusantes aventures au sein de la grand'ville.

L'anxiété était grande avant la première. Quelle figure allaient faire, en chair et en os, sur une scène, les trois joyeux amis, qui n'avaient jusqu'alors existé que dans l'imagination des lecteurs des amusants récits de Louis Monnet? Les reconnaîtraient-on? Serait-ce bien eux? Eh bien, oui, on les a tout de suite reconnus; et cela grâce au respect des auteurs de l'adaptation scénique pour le récit dont ils se sont inspirés, grâce à des artistes excellents et très scrupuleux, eux aussi, dans l'interprétation de leurs personnages. Enfin, encadrée dans une mise en scène fort riche et admirablement réglée par M. Tapie, la pièce a d'emblée conquis les faveurs du public, qui semblé vouloir lui rester fidèle quelque temps encore.

Il n'y a qu'une ombre au tableau, une seule. Devinez!... Vous ne trouvez pas?... Oh! cela se conçoit. Eh bien, cette ombre, c'est la peine qu'a le bon papa Garçon à obtenir des gracieuses spectatrices le dépôt au vestiaire ou sur leurs genoux des chapeaux qui dérobent à leurs voisins et le charme de leurs visages et la scène. Oh! cette question des chapeaux, elle est aussi tenace que la question d'Orient.

A part ça, tout va bien, nous l'avons dit; l'affluence est très grande chaque soir et il en sera de même, sans doute, aux deux représentations de demain, dimanche.

Draps de Berne dans 25 nuances et qualité supr., chez *Walther Gyggax, fabricant, Bietenbach*. Demandez échantillons. (H7562J)

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.